



### DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Nombre de membres en exercices	13
Nombre de membres présents	12
Nombre de suffrages exprimés	12
Nombre de pouvoirs	
Date de convocation	25/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 25 mars, 18 heures 30,  
Le Comité Syndical s'est réuni, sous la présidence de  
M. François BUFFETEAU, Président,  
Au siège du SIAAC à MONTGIVRAY

2024-07

**Étaient présents :** Madame Agnès ROBIN ; Messieurs, Frédéric BOULBON, François BOUQUEREAU, François BUFFETEAU, Jean-Yves DUSSAULT, Bernard GIRAUD, Patrick JUDALET, Éric LAMBERT, Éric MAUDUIT, Jean-Claude MONNET, Philippe SAVY et Philippe YVERNAULT.

**Excusés :** Madame Marie-Laure LEUILLET représentée par M. Éric MAUDUIT, Luc HURBAIN

Il désigne M Jean-Yves DUSSAULT, secrétaire de séance

#### **Objet : Décision Modificative N°1**

Monsieur Le Président informe l'assemblée d'un réajustement du compte « 022- Dépenses d'exploitations – Dépenses imprévues » qui doit être fait car comptablement et à la demande de la trésorerie celui-ci ne doit pas excéder 12 458,97 € et avait été voté à hauteur de 12 500 €.

Pour ne pas déséquilibrer l'ensemble du budget. Il est proposé d'enlever 41,03 € au « 022 » et de les ajouter au chapitre « 067 Charges exceptionnelles ». Les dépenses de fonctionnement sont équilibrées.

	Avant DM	Après DM
022 Dépenses imprévues	12 500,00 €	12 458,97 €
67 Charges exceptionnelles	200,00 €	241,03 €
TOTAL	12 700,00 €	12 700,00 €

Après en avoir délibéré, le comité, par 12 voix pour,

**DECIDE de réduire le chapitre 022 de 12 500 € à 12 458.97 € et d'augmenter le chapitre 67 de 200 € à 241.03 €.**

Certifié exécutoire compte tenu  
de la transmission en sous-préfecture le 29/04/2024  
Et de sa publication le 29/04/2024



Le Président  
François BUFFETEAU